
CFA ESR PC Centre de Formation d'Apprentis Enseignement Supérieur et Recherche Poitou-Charentes

[#]

Fond Social d'Aide Aux Apprentis

La Région Nouvelle-Aquitaine propose un Fond Social d'Aide aux Apprenti-e-s pour aider les apprentis à surmonter des difficultés financières ponctuelles.

ÉCHÉANCES

Toute demande doit être déposée au CFA à compter du 1er août 2017. Vous devez remplir la [demande d'intervention individuelle du fond social d'aide aux apprentis](http://cfa-esrpc.fr/images/medias/fichier/fsaa-demande-intervention-individuelle_1495614575738-docx?INLINE=FALSE) [DOCX - 92 Ko] [http://cfa-esrpc.fr/images/medias/fichier/fsaa-demande-intervention-individuelle_1495614575738-docx?INLINE=FALSE]

OBJECTIFS

Offrir aux apprenti-e-s les meilleures chances de réussite.

Favoriser l'accès des jeunes à l'apprentissage.

BÉNÉFICIAIRES

Apprenti-e suivant une formation dans un CFA du territoire régional.

Apprenant bénéficiaire de la prise en charge de la protection sociale temporaire après une rupture de contrat.

MODALITÉS

Quel montant et sous quelles conditions ?

Le montant total d'aides FSAA cumulées ne peut excéder 750€ par année de formation. Le FSAA intervient par défaut ou en complément d'aides existantes.

Comment ça marche ?

L'apprenti-e qui présente des difficultés financières qui l'empêchent de suivre sa formation dans de bonnes conditions ou qui le conduiraient à rompre son contrat devra se rapprocher de son CFA. L'aide est versée en priorité, directement aux créanciers du jeune. En cas d'urgence, une aide d'un montant maximal de 400€ pourra être attribuée directement à l'apprenti-e par le CFA.

DOCUMENTS INFORMATIFS

[Règlement](http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/wp-content/uploads/fsaa-reglement.pdf) [<http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/wp-content/uploads/fsaa-reglement.pdf>]

[Délibération : feuille de route pour l'apprentissage](http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/wp-content/uploads/apprentissage-deliberation.pdf) [

<http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/wp-content/uploads/apprentissage-deliberation.pdf>]